Avisbat

Cet avis à la batellerie n° FR/2026/08215-1
modifie **l'avis** n° FR/2026/08215-0

Avis mis à jour

Jeudi 1 octobre 2026

AVIS À LA BATELLERIE
N° FR/2026/08215-1

Évènement

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)
Arrêté préfectoral n°DDT-SEEF-2026-200

Gestion de la ressource en eau

Localisation A

Canal du Loing

PK de début : 2.270 | Ecluse 1 de Cépoy
PK de fin : 47.730 | Ecluse 19 de Moret sur Loing

Du 03/09/2026 à 09h00
Au 12/10/2026 (Date estimée)

Regroupement de bateaux

Localisation B

Canal de Briare

PK de début : 52.660 | Ecluse 34 de la Reinette
PK de fin : 56.750 - Ecluse de Buges

Du 03/09/2026 à 09h00
Au 12/10/2026 (Date estimée)

Regroupement de bateaux

Informations supplémentaires

Mesdames et Messieurs les navigants sont informés qu'en raison de l'état hydrologique du Loing, des regroupements de bateaux sont à respecter à compter du 3 septembre sur l'ensemble du canal du Loing ainsi que sur le canal de Briare de l'écluse de la Reinette à l'écluse de Buges.

Contacter le(s) service(s) concerné(s)

Service territorial Val-de-Loire-Seine

02 38 31 26 20 Uti.valdeloireseine@vnf.fr

Direction territoriale Centre Bourgogne

03 45 34 13 00 dt.centrebourgogne@vnf.fr